

## Conclusion

Sur le plan des comportements féconds, le baby-boom en Suisse s'est dessiné à partir d'une augmentation de la transition à la maternité et d'un mouvement d'homogénéisation de la taille des familles. L'infécondité s'est réduite drastiquement et le modèle familial à deux enfants a pris de plus en plus d'importance pour, progressivement, dépasser les familles nombreuses (chapitre 3). Ces évolutions ont vu leur impact sur la natalité, accentué par une inclination vers un mariage quasiment universel associée à un rajeunissement des calendriers nuptiaux et féconds. Toutefois, les femmes n'y ont pas participé de manière identique. Si la Suisse s'inscrit bien dans les tendances larges dégagées au niveau international (Reher & Requena, 2015, 2014; Van Bavel & Reher, 2013), l'hétérogénéité des comportements qui caractérisent le baby-boom appelle un approfondissement.

L'objectif principal de cette recherche a précisément été de rendre compte de la diversité des trajectoires fécondes empruntées par les cohortes de mères à l'origine du regain de naissances qui s'est déroulé entre 1938 et 1964 en Suisse. A cet égard, ce travail s'inscrit dans le prolongement du renouvellement récent de la recherche sur le baby-boom en sciences sociales, qui vise à déconstruire les représentations peu nuancées qui sont encore souvent associées à ce renversement historique de la fécondité, son ampleur ayant contribué à en construire une perception indifférenciée. La recherche de mécanismes explicatifs globaux à laquelle s'est attelée la littérature « classique » (analysée dans le chapitre 1) mène en effet à une impasse qu'il s'agit de dépasser. Pour ce faire, nous avons opéré le choix de ne pas proposer une explication supplémentaire du baby-boom, mais de contribuer à sa compréhension en mettant la focale analytique sur les individus. Ce travail a donc proposé un exercice avant tout compréhensif, en considérant la vie de celles qui ont (ou n'ont pas) contribué à ce sursaut de la natalité, leurs trajectoires, la manière dont le mariage et la vie féconde s'y sont insérés, et en donnant aussi la parole aux actrices, en intégrant leur perception rétrospective de ce que fut leur existence.

Si le renouvellement récent de la recherche en sciences sociales sur le baby-boom s'est déployé selon deux perspectives méthodologiques (quantitative et qualitative), nous avons voulu soutenir notre ambition

compréhensive en alliant ces approches, dans un dialogue entre des données et des méthodes macro et micro (chapitre 2). L'approche mixte que nous avons ainsi conduite se fonde sur une perspective de parcours de vie, qui a permis d'étudier les biographies féminines dans l'histoire particulière du contexte suisse que ces cohortes ont traversé. Elle est à relier à celle développée par Huinink et Kohli (2014). Ils envisagent en effet les comportements féconds comme un acte individuel pouvant être perçu par le couple comme un moyen d'obtenir une certaine part de bien-être subjectif (*action-theoric assumptions*). Toutefois, les comportements féconds sont incorporés dans un schéma multiniveau englobant les conditions culturelles, institutionnelles et structurelles du parcours de vie, les relations sociales qu'entretient l'individu, ainsi que des facteurs personnels et psychologiques (*multi-level interdependence*). A cette interrelation des conditions exogènes et endogènes, s'ajoute celle inhérente aux différents champs d'action individuelle et donc aux influences mutuelles existant entre la vie reproductive et d'autres dimensions du parcours (*interdependence of life domains*), ainsi qu'une interdépendance temporelle reliant le passé, le présent et le futur. De cette façon, les décisions individuelles ainsi que les dynamiques sociales et structurelles passées influencent les ressources et les comportements présents et futurs (*time-related interdependence*).

Afin d'appréhender les biographies féminines dans l'ensemble de ces interrelations, le chapitre 4 s'est tout d'abord focalisé sur les possibles influences du passé sur les décisions fécondes individuelles. Il s'est donc concentré sur le contexte historique et social qui a caractérisé la Suisse de l'entre-deux-guerres, afin de mieux comprendre les valeurs transmises par les institutions dès l'enfance des mères des baby-boomers, qui ont potentiellement influencé leurs visions de l'avenir et leurs décisions fécondes :

« Socialization, personal experience and learning contribute to the development of cognitive maps, including biographical orientations that a 'normal' or 'successful' life course is expected to follow. Biographical expectations and goals influence current actions » (Huinink & Kohli, 2014, p. 1297).

Cette période s'est avérée constituer un contexte de socialisation ambiguë. Elle a en effet été marquée par une congruence des discours institutionnels qui se sont attelés à ériger la cellule familiale au cœur de l'équilibre social et à promulguer des parcours de vie sexués. Les parents des baby-boomers ont donc grandi en côtoyant différents agents socialisateurs, à commencer

par leur famille, mais aussi l'école, l'Eglise, les mouvements de jeunesse ou encore les politiques, dont les discours ont contribué à promulguer la représentation de la femme idéale qui s'incarnait en une épouse-mère-ménagère. Toutefois, à ce sursaut moral de l'après-guerre (Praz, 2005) s'est conjuguée l'émergence de nouvelles normes au sujet de la mise en couple et de la sexualité tournées vers l'harmonie, et de nouvelles réalités comme l'élévation du niveau d'instruction et la tertiarisation de l'emploi féminin. Sans se départir d'un encadrement institutionnel fort et omniprésent, ces changements ont aussi contribué à diffuser des dispositions renouvelées.

Si de prime abord, ces différentes valeurs paraissaient avoir créé un contexte de socialisation ambiguë, leur réception dans la société a concouru à rétablir une assise sociale au mariage. Plutôt que de s'opposer, ces normes, à la fois conservatrices et renouvelées, se sont conjuguées pour produire une réaffirmation forte de la centralité de la mise en union dans les parcours de vie. Le mariage a en effet autant pu faire figure de réussite sociale pour les jeunes gens qui ont suivi les préceptes traditionnels que se présenter comme l'occasion de s'émanciper du foyer parental et d'accomplir leurs aspirations affectives.

## Le mariage-boom : une évolution au cœur des normes

Ce contexte normatif a ainsi été propice à la survenue d'un mariage-boom lors de la transition à l'âge adulte des cohortes à l'origine du baby-boom. D'un point de vue quantitatif, ce constat est ancien, le mouvement d'universalisation et de rajeunissement de la mise en union ayant très vite été mis en évidence (Hajnal, 1953a, 1953b). Mais d'un point de vue qualitatif, nous constatons également que les pressions normatives se sont avant tout exercées sur le parcours matrimonial. Si la maternité a bien été valorisée en tant que fonction sociale (Thébaud, 1992a) et de réalisation de l'identité féminine adulte, elle ne pouvait être envisagée dans un autre cadre que celui du couple marié. Dès lors, le mariage constituait la transition centrale des parcours socialement attendus et a complètement perdu sa fonction ancienne de frein malthusien.

D'ailleurs, les témoignages des enquêtées ont montré que les sanctions morales et légales advenaient essentiellement lorsqu'une maternité survenait en dehors du mariage. Les grossesses illégitimes jetaient ainsi

l'opprobre sur les familles et les institutions rappelaient avec rigueur qu'un tel chemin n'était pas à suivre. Les mères célibataires étaient placées sous tutelle, leurs enfants leur étaient parfois retirés et les procédures à suivre pour se faire avorter, dans les cantons où une telle démarche était possible, rappelaient avec dureté que cette grossesse était inconvenante. Le contexte normatif ambiant a donc marqué durablement les enquêtées par un sens généralisé de la retenue, signe d'une respectabilité imposée.

L'analyse des trajectoires des femmes restées infécondes (chapitre 7) a en outre souligné deux aspects traduisant la centralité du mariage. Elle a tout d'abord mis en évidence que pour certaines, l'absence de descendance avait été davantage motivée par le ressenti d'une incompatibilité entre les aspirations personnelles et les normes genrées liées à la conjugalité, sans que ce ne soit la maternité qui fasse l'objet d'une remise en question. D'autre part, l'absence de stigmates ou de pressions rapportée par les répondantes au sujet de leur infécondité soutient également que l'absence d'enfant était un écart moins « grave » que le non-respect des normes matrimoniales dans lesquels inscrire la maternité.

Toutefois, l'emprise institutionnelle qui a marqué la période ne s'arrêtait pas à la transition au mariage. Elle exerçait également une influence et un contrôle sur la vie féconde maritale et, plus généralement, sur la vie familiale et l'ordre des genres. Dès l'enfance, ces cohortes ont été imprégnées par une organisation sociétale attribuant à chaque sexe une sphère d'activité bien définie. La mère au foyer et l'homme pourvoyeur de fonds faisaient ainsi figures de réussite sociale et balisaient les sentiers, bornaient l'horizon des possibles. De cette façon, l'intimité des couples était régulée, mais au-delà de la répartition des rôles, les contraintes institutionnelles en termes de parentalité ou de contraception ont aussi influencé les comportements reproductifs.

## Une hétérogénéité prononcée

Le système de valeurs promulgué a donc fourni un cadre normatif de référence, qui a transcendé les groupes sociaux mais dans le cadre duquel les trajectoires adultes des cohortes de mères de baby-boomers se sont déroulées de manière diverse.

D'un point de vue *macro*, l'existence de différentiels de fécondité en fonction du niveau de formation a été confirmée. Toutefois, l'hétérogénéité est plus complexe et le clivage usuellement utilisé, entre un pôle familialiste à forte fécondité et faible niveau de formation d'une part, et un pôle professionnel à faible fécondité et aux diplômes élevés d'autre part, s'est révélé trop sommaire au niveau individuel. La perspective holiste que nous avons adoptée pour analyser l'interrelation des trajectoires durant l'âge adulte (chapitre 5) a ainsi mis en évidence la diversité des caractéristiques pouvant mener à une fécondité élevée. Il s'est avéré que seule une minorité de femmes a constitué des descendance nombreuses en se détournant d'emblée d'une trajectoire professionnelle et que ce pôle, que nous avons pu effectivement qualifier de *familialiste*, était en fait hétérogène en terme de niveau d'instruction. Cette analyse a en outre souligné qu'un diplôme supérieur ou l'occupation d'un emploi qualifié pouvait également mener à une fécondité élevée pour des femmes qui avaient passé leur jeunesse dans un milieu rural. Quant à l'instruction inférieure et l'exercice d'un emploi non qualifié, ils se sont révélés ne pas être les seuls garants de la constitution d'une famille nombreuse, mais se conjugaient généralement à des croyances religieuses marquées pour aboutir à un tel résultat.

Malgré la prépondérance du mariage et la normalité qu'il représentait pour les femmes, une pluralité de parcours a été empruntée et ce, y compris pour la majorité qui a répondu au parcours familial « type » promu par les institutions, à savoir se marier et constituer l'ensemble de leur descendance au sein de cette première union (chapitre 6). L'impact du niveau de formation a, à nouveau, été nuancé, puisque s'il a bien joué un rôle sélectif pour la mise en union, synonyme d'accès à la maternité, il ne l'a pas fait sur l'agrandissement de la descendance, qui fut davantage impactée par d'autres facteurs ayant trait à l'emploi ou au contexte de socialisation. Les tensions existant entre les sphères domestiques et professionnelles sont ainsi confirmées par cette analyse centrée sur les femmes au parcours familial « normatif ». Parmi ces dernières, la mise en union et/ou les naissances ont bien été des facteurs d'interruption d'activité et réciproquement. Néanmoins, l'interrelation existant entre ces sphères a été plurielle ; certaines épouses et mères continuant l'exercice d'une activité, ou retournant sur le marché de l'emploi une fois les enfants plus grands. Une trajectoire familiale normative n'a donc pas systématiquement écarté les femmes du monde du travail.

Par ailleurs, la diversité s'exprime aussi dans les ressentis qui nous ont été livrés dans les entretiens qualitatifs exploités tout au long de cet ouvrage. Bien que des éléments du cadre normatif définissant ce que devait être la vie d'une femme apparaissent dans l'ensemble des discours, la mémoire de ce qui était perçu comme socialement « bien » ou « mal » diffère entre les répondantes. Leurs témoignages laissent transparaître, dans certains cas un conformisme manifestant leur adhésion aux valeurs dominantes, ou un accommodement sans réel questionnement, alors que d'autres s'en sont servies pour infléchir consciemment leur trajectoire.

## Une rationalité féconde à relativiser

L'interrelation de facteurs endogènes et exogènes modulant les trajectoires s'est également exprimée dans les témoignages de ces femmes. Nous avons ainsi observé que la taille de la descendance mise au monde découlait bien d'un ensemble de circonstances personnelles, institutionnelles et socioculturelles et non uniquement d'une approche rationnelle des naissances. Le point de vue apporté par les personnes restées infécondes a montré à cet égard qu'envisager l'infécondité selon un axe « volontaire-involontaire » ne pouvait faire sens, tant leurs trajectoires avaient résulté d'une multitude de facteurs souvent imprévus, parfois contradictoires et qui se sont modifiés au fil du parcours de vie. Outre cette intrication complexe, le regard rétrospectif des femmes qui ont fondé une famille sur leur fécondité a aussi révélé l'existence d'un certain fatalisme vis-à-vis des comportements reproductifs. Si elles ont été de plus en plus nombreuses à vouloir planifier leurs naissances, la prégnance des tabous sociaux au sujet du contrôle de la reproduction conjugué à la connaissance, la disponibilité et la fiabilité, somme toute relatives, des moyens contraceptifs, ont rendu la réalisation des intentions difficiles. La formation des familles durant le baby-boom a donc davantage résulté d'« heureux hasards » et de fatalité que de réelles résolutions reproductives.

## Du baby-boom au baby-bust, une rupture plutôt progressive

Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres pays qui ont fait l'objet d'une étude approfondie des différentiels ayant caractérisé leur baby-boom (Gauvreau & Laplante, 2016a; Van Bavel et al., 2015; Sandström, 2014; Van Bavel, 2014), en Suisse le phénomène n'a pas été marqué par un affaiblissement générationnel du lien négatif existant entre le niveau de formation et la fécondité. L'appartenance à une cohorte n'apparaît pas porteuse de ce changement social (Ryder, 1965). Aucun élément dans les témoignages qualitatifs ou dans les analyses quantitatives ne fait émerger d'explication directe plus ou moins évidente à cet égard. Néanmoins, la prise en compte du contexte normatif durant lequel le baby-boom suisse s'est déroulé nous pousse à postuler que cette absence d'effet puisse être due à la diffusion massive des normes familialistes véhiculées par les institutions. La congruence des discours a en effet été telle, qu'elle a produit un contexte global de transmission des normes familiales dépassant le cadre strict des institutions. L'ensemble des cohortes en ont été imprégné et les changements compositionnels de la population, en termes de niveau de formation par exemple, ont même renforcé ce processus. En effet, la hausse du niveau d'instruction de ces cohortes de femmes a été réalisée à travers un système éducatif conservateur, patriarcal, visant avant tout à enseigner aux jeunes filles comment devenir de bonnes épouses, mères et ménagères. A notre sens, la généralisation progressive des diplômes secondaires a ainsi contribué à une diffusion homogène des valeurs familialistes dans la société. Par conséquent, l'évolution parallèle de la fécondité en fonction des niveaux de formation constatée au chapitre 3, s'expliquerait par la sélection dans l'accès au mariage induite par ces derniers. En effet, comme l'ont révélé les analyses biographiques sur les étapes de la constitution familiale (chapitre 6), un diplôme élevé a joué un rôle de sélection postposant l'entrée en union formelle, synonyme d'accès à la maternité. Mais il n'a pas influé sur l'agrandissement de la descendance.

Toutefois, des évolutions générationnelles sont perceptibles dans la survenue spécifique de certaines transitions qui annoncent, de fait, les comportements adoptés durant ce qui est classiquement qualifié de seconde transition démographique. Les dernières cohortes de mères des baby-boomers ont ainsi généralisé la famille à deux enfants et les reprises d'emploi en fin de vie féconde. Certaines femmes ont évoqué l'envie qu'elles

ont ressentie de se réaliser en dehors de leur foyer après avoir élevé leurs enfants. Les parcours féminins ont donc été indéniablement dominés par la participation à la sphère domestique (Krüger & Levy, 2001), mais une plus grande perméabilité entre l'activité et la famille pouvait se mettre en place, une fois ce « devoir » familial accompli.

Ces évolutions suggèrent que l'incompatibilité entre famille et emploi s'est peu à peu transformée en une « conciliation séquentielle » (Le Goff, 2005, p. 275), les femmes alternant entre périodes au foyer et périodes d'activité. Or, c'est ce parcours qui deviendra prédominant parmi les générations ultérieures de baby-boomeuses en Suisse (Le Goff, 2005). Sans que ne soit remise en cause la division sexuelle du travail, l'idéal d'épouse au foyer a évolué vers un idéal de mère au foyer qui a profondément marqué la Suisse et les Suissesses durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, l'analyse qui s'est penchée sur l'infécondité durant le baby-boom a mis en évidence que du côté féminin, les décisions conjugales l'avaient emporté sur les choix reproductifs, alors que les témoignages masculins révélaient plutôt l'envie de préserver une certaine liberté, de profiter d'une vie sans contrainte, ce qui *in fine* a résulté en une absence de descendance. Ces mentalités, aussi différentes aient-elles été selon le genre, ont usuellement été reliées au mouvement d'individualisation qui a caractérisé la société durant le troisième tiers du 20<sup>e</sup> siècle. En se penchant sur l'infécondité volontaire parmi les cohortes ultérieures (1943–1959) en France, Donati (2000b) conclut à ce titre que « les trajectoires d'affirmation de liberté au masculin et de revendication d'autonomie au féminin sont les expressions les plus „pures“ des processus sociaux de refus d'enfant dans ces générations d'hommes et de femmes qui avaient vingt ans dans les années 70. Elles ont été portées par cet élan collectif, plus ou moins conscient, de rupture avec les modèles de la vie privée du couple marié avec enfants » (Donati, 2000b, p. 104). Si ces facteurs qui ont justifié le désir de ne pas avoir d'enfant exprimé par certains se sont répandus durant la seconde transition démographique, notre étude ainsi que celle de Hagestad et Call (2007) pour les Pays-Bas et les Etats-Unis, montrent qu'ils constituaient déjà des causes d'infécondité durant le baby-boom.

A l'instar de ce qui a été démontré dans le cas de la France et du Québec (Bonvalet et al., 2015, 2011), les cohortes de mères des baby-boomers en Suisse ont bien été les initiatrices de dynamiques que les générations suivantes ont consolidées et normalisées ensuite. A l'inverse, certaines empreintes du passé sont restées ancrées dans la société actuelle.



Ainsi, si la cohabitation lors de la mise en union s'est rapidement répandue en Suisse (Schumacher et al., 2006; Le Goff et al., 2005), aujourd'hui encore seule une minorité de naissances survient hors-mariage<sup>111</sup>. La transition à la parentalité constitue encore dans les générations récentes un facteur influant la décision des couples à se marier<sup>112</sup>. Si l'union libre s'est peu à peu développée comme une alternative au mariage dans certains pays comme la France ou les pays scandinaves, en Suisse cette option ne constitue qu'une alternative aux fiançailles (Kellerhals & Widmer, 2012). L'évolution des normes et valeurs s'est en ce sens davantage portée sur la conjugalité que sur la parentalité. D'ailleurs, la volonté de non-ingérence dans la sphère familiale proclamée par les politiques helvétiques contribue à maintenir un modèle familial traditionnel basé sur la division sexuelle (Charton & Wanner, 2001). Au sein de l'organisation familiale, devenir parent induit une répartition des tâches encore très inégalitaire qui trouve son pendant dans les rôles joués par les parents dans la société, puisque les femmes réduisent leur présence sur le marché de l'emploi pour se consacrer à ce champ social qui leur est traditionnellement attribué<sup>113</sup> (Krüger & Levy, 2001). La famille biparentale avec un revenu principal masculin s'est ainsi maintenue dans la société helvétique où les décideurs politiques ne s'attèlent pas à changer cette conception des rôles genrés, et où les couples continuent majoritairement à s'y conformer. En somme, « devenir parents » en Suisse contribue à « devenir inégaux », comme le confirme le récent ouvrage de Le Goff et Levy (2016).

Quoi qu'il en soit, les parents des baby-boomers ont donc bien souvent « pavé le chemin emprunté par leurs enfants » (Oris, 2015, p. 9), tant du point de vue des dynamiques familiales (Bonvalet et al., 2011) que

---

111 La part de naissances hors-mariage en Suisse a augmenté au 21<sup>e</sup> siècle passant de 13.3% en 2005 à 22.9% en 2015. Toutefois, cette part reste bien en deçà des taux observés dans les pays européens.

112 En 2013, parmi les personnes de 25 à 34 ans 40.9% des couples sans enfant étaient mariés et cette proportion augmentait d'autant plus avec la taille de la descendance, s'élevant à 80.1 et 90.9% pour les couples ayant respectivement un et deux enfants ou plus (Csonka & Mosimann, 2017, p. 18).

113 La Suisse fait partie des pays qui compte les taux d'activité à temps partiel les plus élevés avec les Pays-Bas, le Japon et l'Australie. Toutefois, tout comme au Pays-Bas, cette prépondérance est portée par l'emploi à temps partiel des femmes (Krone-Germann, 2011). En 2016, 58.8% des femmes actives occupées exerçait un emploi à taux réduit alors que du côté masculin cette part ne s'élevait qu'à 17.1% (Office fédéral de la statistique, 2017).

professionnelles (Kempeneers, Lelièvre, & Robette, 2015). La notion de « rupture » entourant les représentations du passage du baby-boom au baby-bust, qui s'est attachée par extension aux générations de baby-boomers vis-à-vis de leurs parents, est à disqualifier.

## Vers une nouvelle approche du baby-boom ?

La principale faiblesse des théories explicatives élaborées dans la littérature classique est d'essayer de s'appliquer à l'ensemble de la population féminine. En envisageant bien souvent les évolutions fécondes du 20<sup>e</sup> siècle en deux grandes ruptures (le baby-boom et le baby-bust) et en cherchant une cause globale, elles ne tiennent pas compte de la potentielle pluralité des facteurs explicatifs. L'objectif de la présente recherche n'était dès lors clairement pas d'élaborer une nouvelle théorie du baby-boom. Toutefois, en mettant en évidence la pluralité des trajectoires empruntées par les femmes à l'origine du phénomène, elle a souligné la diversité potentielle des explications. Les théories à vocation universelle ne pourront se révéler valides alors même que le phénomène d'ampleur que fut le baby-boom renvoie à une grande hétérogénéité d'expériences individuelles, qu'elles soient mesurées quantitativement ou appréhendées subjectivement. Pour comprendre le baby-boom, fruit essentiellement du primat du mariage, de la montée de la norme de la famille à deux enfants et du déclin de l'infécondité, il est donc nécessaire d'en déconstruire le déroulement comme un ensemble de choix individuels en fonction de circonstances situées dans un double contexte temporel : celui des trajectoires individuelles antérieures et celui d'un cadre sociohistorique.

Dans cette perspective, le développement de l'approche méthodologique mixte a offert un cadre d'analyse renouvelé, dont les apports pour la compréhension d'un phénomène démographique comme le baby-boom sont à souligner. Si l'analyse de données *macro* permet d'en décrire les spécificités nationales, son alliance à des approches plus *micro* s'est avérée indispensable pour en saisir les mécanismes individuels. Toutefois, l'observation quantitative ne saurait se soustraire à l'apport de témoignages qualitatifs, tant les biographies individuelles sont complexes, évolutives et, une fois encore, contextuelles. C'est donc dans ces multiples intrications analytiques, que nous pouvons qualifier d'« approche biographique

mixte », que réside la clé de lecture que nous avons utilisée pour montrer comment un phénomène d'ampleur a pu être le produit d'une diversité de parcours de vie.

De cette manière, l'analyse du baby-boom suisse a révélé l'importance de la mise en union dans les mécanismes de survenue de cette reprise des naissances ; la Confédération helvétique s'ajoute ainsi à la liste de pays où un tel constat a été démontré. La complémentarité des approches a permis de mettre en évidence que les pressions normatives ressenties comme les plus violentes se sont surtout exercées sur la trajectoire matrimoniale des cohortes étudiées. Cela dessine un portrait de la société suisse que l'on pourrait qualifier de conservatrice, dans la mesure où, par de puissants canaux de socialisation, tenant un discours congruent, la population a dans sa grande majorité intégré les préceptes du couple « propre en ordre », qui s'est toutefois exprimé de façon plurielle au-delà du mariage, dans les trajectoires fécondes et professionnelles des individus.

